

REUNION DU 29 MAI 2017

Excusée : **Joëlle BORDES**

Secrétaire de séance : **Denis MARTIN-GANS**

Compte rendu de la réunion du 10 Avril 2017 : après lecture ce compte rendu est approuvé à l'unanimité sans modification.

Échange avec le bureau du Comité des Fêtes : suite à la demande formulée lors de la précédente réunion le conseil municipal reçoit les membres du bureau du Comité des Fêtes. Ces derniers souhaitent faire part du manque d'intérêt porté par les habitants de la commune aux manifestations proposées. Ils ont pris la décision de ne pas faire cette année la manifestation de Saint Jean, mais s'engagent à faire la fête locale de septembre afin d'honorer les engagements déjà pris. Ils reconnaissent le soutien financier de la commune -subvention annuelle - mais font part de leur lassitude et du manque de moyens humains, ce qui limite les possibilités de mise en œuvre d'activités qui seraient plus attractives plus attractives. Ils envisagent de se retirer et de passer la main après la fête de septembre. Il ressort du débat la nécessité d'un renouvellement partiel ou complet afin d'apporter des volontés et des idées nouvelles. Une opération de communication, voire de démarchage est évoquée.

Extension du columbarium : la demande de ce type de sépulture est en progression depuis 5 ans, et le monument actuel est maintenant complet. Afin de répondre à la demande prévisionnelle des 10 prochaines années, et dans le souci de créer une symétrie harmonieuse par rapport à l'existant, il apparaît pertinent de créer 2 modules similaires de part et d'autre de l'actuel.

L'entreprise LAPORTE propose un devis de fourniture et pose de deux monuments pour un montant de 7 500€ ht, soit 9 000€ ttc, incluant le déplacement de la stèle « Jardin du Souvenir ».Le conseil municipal valide ce devis. Le prix de concession des urnes est fixé à 800 €, hors taxe d'enregistrement.

Affectation du FDAEC : le maire rappelle les modalités d'attribution de cette dotation du Département, dont le montant est cette année de 13 227 €. Il est décidé de l'affecter aux opérations d'investissement suivantes :

Barrière Stade	3972.00	Voirie VC 2016	3973.00
Signalétique	163.00	Protection vitraux église	717.00
Columbarium	7 500.00.		

Vente d'un lot de 3 500m² sur la parcelle ZE 69 : la commune a reçu une proposition d'achat d'un lot de 3500 m² environ, en façade Est de la parcelle, en vue d'y implanter une résidence de 10 logements pour personnes âgées non dépendantes. Les porteurs du projet proposent un prix de 20 € le m², raccordement aux réseaux et frais notariés à leur charge, le bornage étant à charge de la commune. Compte tenu de l'intérêt du projet en termes de service à la population, le conseil donne un avis favorable à cette proposition et charge le maire de mener les démarches et de signer tout acte relatif à la vente de ce terrain en vue de la réalisation de l'opération projetée.

Renouvellement de la convention avec la SPA : la convention avec la SPA -Chenil de Mérignac - a expiré fin 2016. Il est proposé de la renouveler pour une durée de 3 ans, reconductible 2 fois. Le montant de la participation est inchangé à 0.40€/ hab. Le conseil valide la proposition de renouvellement de cette convention.

Point sur les travaux de l'immeuble « bourg » : le maire fait part des travaux de sauvegarde de la toiture qui s'avèrent nécessaires suite à la démolition de la grange. Par ailleurs l'architecte a transmis une proposition de création d'un auvent sur la façade sud. Après débat il semble souhaitable que cet auvent soit plus profond et recentré sur la façade. Le maire est chargé de rencontrer l'architecte afin de voir si cette modification est techniquement possible. Par ailleurs, en vue de la préparation du dossier de consultation des entreprises et du permis de construire, il demande aux conseillers de réfléchir aux aménagements extérieurs nécessaires et/ou souhaitables.

Élections législatives des 11 et 18 Juin. La tenue du bureau de vote est organisée comme suit :

1^{er} Tour :8h00	10h30	13h00	15h30
H.CLERDAN	F.LABROUCHE	G.GAY	C.SA ?QUER
P.MIVIELLE	J.BORDES	J.EVRARD	R.PUECH
M.LATRILLE			
2^{ème} Tour :			
F.LABROUCHE	H.CLERDAN	R.PUECH	J.EVRARD
M.LATRILLE	P.MIVIELLE	G.GAY	J.BORDES

La séance est levée 00h10